



Madame la Première ministre

Hôtel Matignon

57 rue de Varenne

75007 PARIS

Paris, le 6 mars 2023

Objet : alerte sur la liberté d'expression et demande de rendez-vous

Madame la Première ministre,

Le 29 décembre dernier, l'État d'Israël s'est doté du gouvernement le plus marqué par l'extrême-droite de son histoire, au sein duquel des ministres condamnés pour incitation à la haine raciale occupent des responsabilités clés dans l'oppression du peuple palestinien. Ce gouvernement fait aussi figurer le développement de la colonisation de peuplement, qui constitue un crime de guerre, au premier rang de ses priorités. Les derniers événements à Huwara confirment malheureusement l'extrême menace que constitue cette politique pour le simple respect des droits humains.

Dans ces circonstances, on aurait pu penser que les partisans inconditionnels de la politique de l'État d'Israël feraient preuve d'une relative discrétion. Il n'en est malheureusement rien, et l'on voit se développer, au sein de votre gouvernement comme au sein de la majorité présidentielle, des pratiques qui sont à l'opposé des valeurs de notre République et qui menacent directement nos libertés.

Nous avons été particulièrement surpris et indignés d'entendre le ministre de l'Intérieur, lors de la séance des questions au gouvernement du 31 janvier, reprendre les positions des partisans les plus inconditionnels de la politique de l'État d'Israël, annoncer qu'il aurait fait interdire la réunion prévue par le maire de Lyon, tenir des propos haineux à l'encontre de Salah Hamouri et faire un amalgame honteux entre la critique de la politique de l'État d'Israël et

l'antisémitisme. Il agissait ainsi en contradiction avec la décision du Tribunal administratif de Lyon. De plus, en mettant en avant l'argument des troubles à l'ordre public, il donnait une prime aux potentiels fauteurs de trouble au lieu de garantir la liberté d'expression.

Dans le même état d'esprit, **des député·es de votre majorité, et même la Secrétaire générale du groupe Renaissance, multiplient les propos haineux et diffamatoires contre Salah Hamouri et se livrent sur les réseaux sociaux à des campagnes d'intimidation** contre tous et toutes les député·es qui osent contester la politique du gouvernement israélien d'extrême-droite ou marquer leur soutien aux droits du peuple palestinien. Ils et elles pratiquent de la manière la plus éhontée l'amalgame entre la critique de la politique de l'État d'Israël et l'antisémitisme, alors même que cette politique est actuellement fortement contestée en Israël même

Les attaques nombreuses, répétées, diffamatoires contre Salah Hamouri, de la part du ministre de l'Intérieur comme de député·es de la majorité inconditonnell·es de la politique de l'État d'Israël, vont à l'encontre de la politique affichée par le gouvernement et le président de la République. Faut-il rappeler que la France a condamné l'expulsion de Salah Hamouri, et a demandé à Israël qu'il puisse vivre librement à Jérusalem avec sa famille ? Faut-il rappeler que Salah Hamouri a été reçu au Parlement européen, qu'Amnesty International, qui met en œuvre des critères stricts et des enquêtes approfondies, le soutient en tant que défenseur des droits humains, et qu'il a reçu en décembre 2022 le prix des droits humains Engel - du Tertre de la fondation ACAT ? Et qu'il est également soutenu par la FIDH, directement et par l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits humains ? Faut-il rappeler que, dans le passé, Salah Hamouri a tenu des dizaines de réunions publiques en France sans qu'aucune pose le moindre problème ? Avez-vous mesuré votre responsabilité, celle du gouvernement comme celle de plusieurs député·es de la majorité présidentielle, dans l'instauration d'un climat de haine qui peut même mettre en péril son intégrité physique ?

Il est important de s'arrêter sur les accusations d'antisémitisme portées contre toute personne qui conteste la politique de l'État d'Israël. Cet amalgame est une tactique constante de l'État d'Israël pour assurer son impunité face à ses violations constantes du droit international et des droits humains. Nos organisations, comme l'écrasante majorité du mouvement de soutien aux droits du peuple palestinien, sont particulièrement vigilantes contre toute manifestation d'antisémitisme. Nous tenons à vous mettre en garde contre la définition controversée dite « IHRA » de l'antisémitisme, et vous rappeler que les « exemples » associés à cette définition ont été explicitement exclus du vote de l'Assemblée nationale du 3 décembre 2019.

Dans un tel climat, nous vous demandons, Madame la Première ministre, d'agir de toute urgence pour que cessent ces menaces, ce climat d'intimidation et de chasse aux sorcières, au service de l'impunité d'un État tiers qui viole quotidiennement le droit international et les droits humains. Il y a là une menace contre la démocratie et l'image de la France dans le monde que nous vous demandons de prendre en considération.

Nous vous demandons également d'agir, Madame la Première ministre, **pour que cessent les menaces et les diffamations contre notre compatriote Salah Hamouri**, expulsé par Israël. Après avoir été interdit de vivre à Jérusalem-Est occupée et annexée, et d'y exercer son métier d'avocat pour les droits humains, Salah Hamouri est maintenant menacé d'interdiction de s'exprimer en France même. **La position de votre gouvernement à son sujet doit être clarifiée : les propos tenus dans l'enceinte du Parlement français par le ministre de l'Intérieur ne peuvent rester sans réponse et correction.**

Nous vous demandons d'agir plus largement **pour protéger la liberté d'expression, et particulièrement la libre expression d'opinions politiques s'agissant d'Israël et de la Palestine.** Les amalgames constamment entretenus entre la critique de l'Etat d'Israël et l'antisémitisme ne sont pas seulement une menace vis-à-vis de la liberté d'expression : ils affaiblissent la lutte indispensable contre l'antisémitisme et toutes les autres formes de racisme, ils menacent nos valeurs républicaines et la cohésion de notre société.

Dans l'attente des suites que vous donnerez à nos demandes, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir et restons à votre disposition pour tout élément complémentaire à l'appui de notre analyse et de nos demandes.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Première ministre, l'expression de notre très haute considération.

Copies :

Monsieur le Président de la République

Monsieur le ministre de l'Intérieur

Madame la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

Signataires :

Bertrand Heilbronn, président de l'Association France Palestine Solidarité

François Leroux, président de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

Patrick Baudouin, président de la Ligue des droits de l'Homme

Philippe Martinez, Secrétaire général de la Confédération générale du travail

Benoît Teste, Secrétaire général de la Fédération Syndicale Unitaire

Cybèle David, Secrétaire nationale de l'Union syndicale Solidaires

Thierry Jacquot, Secrétaire national aux questions internationales de la Confédération paysanne

Hervé Le Fiblec, Secrétaire national du SNES-FSU

François Sauterey, co-président du Mouvement contre le Racisme et pour l'amitié entre les peuples

Pierre Stambul, porte-parole de l'Union juive française pour la Paix

Pascal Lederer, et Oliver Gebuhrer, co-animateurs d'une Autre Voix Juive

Serge Perrin, animateur du réseau international du Mouvement pour une alternative non-violente

Fayçal Ben Abdallah, président de la Fédération des Tunisiens pour une communauté des deux Rives

Nacer El Idrissi, président de l'Association des Travailleurs maghrébins en France

Ivar Ekeland, président de l'Association des Universitaires pour le respect du droit international en Palestine

Lana Sadeq, présidente du Forum Palestine Citoyenneté

Perrine Olff-Rastegar, porte-parole du Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine

Maurice Buttin, président du Comité de Vigilance pour une paix réelle au Proche-Orient

Raphaël Porteilla, membre du Bureau national du Mouvement de la Paix

Correspondance :

AFPS, 21 ter rue Voltaire, 75011 PARIS